



## Heures de livraison Colis

Par **Natayr**, le **13/03/2023** à **11:56**

Bonjour à tous,

Je viens demander de l'aide sur le forum car malgré de longues recherches en ligne je ne trouve aucune réponse.

Je souhaiterais savoir si il existe une réglementation des horaires de livraisons La Poste, Colissimo ou Chronopost.

En effet depuis Décembre, le livreur effectue sa livraison entre 5h45 et 7h du Matin, du Lundi au Samedi.

Ces horaires sont assez pénibles étant parents d'un nouveau né, réveillés en sursaut par l'interphone. Nous avons décidé de ne pas commander par internet, mais il nous arrive de recevoir des cadeaux de nos familles.

Aussi nous sommes aussi réveillés par les livraisons chez nos voisins fréquemment vers les 6h du matin, car la maigre isolation nous fait entendre leur interphone.

De plus Chronopost autorise désormais les livraisons le Dimanche, ce qui fait que hier matin nous avons été réveillés par une livraison chez nos voisins à 6h30.

J'ai contacté la mairie pour vérifier si un arrêté préfectoral à été émis, ce qui n'est pas le cas.

Y'a t'il donc une réglementation qui encadre les horaires de livraison ? Car en l'absence de loi à ce sujet le livreur pourrait passer également la nuit, ou dans les 2h du matin.

En vous remerciant par avance de votre réponse,

Par amajuris, le 13/03/2023 à 18:30

bonjour,

si vous allez sur les sites des sociétés que vous indiquez, ils débutent leurs livraisons à 8 heures et même 9 heures pour Colissimo.

salutations